

COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT

Tchad : Répression d'État, violations massives des Droits Humains et effacement de la Démocratie – Les signataires exigent l'arrêt immédiat de la terreur d'État et un Dialogue National véritable.

La Coalition contre l'impunité (CCI), l'Association Tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme (ATPDH), le Public Interest Law Center (PILC) et l'Association des Femmes pour le Développement et la Culture de la Paix au Tchad (AFDCPT) expriment une vive préoccupation quant à la dérive politique qui s'installe de façon horrible et durable au Tchad à l'image des atrocités en cours dans le Dar Tama et dans le canton Korbol.

Après de nombreuses violations des droits humains, aussi cruelles les unes que les autres qui ont emporté des centaines de vies humaines sans aucune forme de justice ainsi que la détention continue du Président du parti les transformateurs **M. Assyongar Masra Succès** à l'issue d'un simulacre de procès depuis bientôt un an. Le régime au pouvoir vient de confirmer le caractère autocratique de sa gouvernance ce **25 Avril 2026** par des arrestations coordonnées, des chefs de partis politiques et leaders du **Groupe de Concertation des Acteurs Politiques (GCAP)**, parmi lesquels le **Prof Avoksouma Djona**, président du parti Les Démocrates et son épouse, le président du Parti Africain pour la Justice Sociale **M. Néatobi Bidi Valentin**, **Dr Nassour Ibrahim Coursami** président du parti les Patriotes et **M. Max Kemkoye** le président de l'Union des Démocrates pour le Développement et le Progrès (UDP). Le journaliste **M. Avenir de la Tchiré** serait activement recherché.

Le motif évoqué abusivement serait l'exécution d'un arrêt rendu public par la Cour Suprême interdisant la marche programmée par le **GCAP pour le 2 mai 2026**. Alors que l'atteinte grave à la liberté des personnes ne saurait se justifier par un fait à venir dont le caractère infractionnel ne peut se déterminer avant la matérialisation des faits.

Ces interpellations illégales qui s'apparentent à des enlèvements perpétrés par des agents de l'Agence Nationale de Sécurité (ANS), menacent la paix et la cohésion sociale déjà fragilisées à outrance par des actes et des comportements délictueux du régime qui « gouverne » le Tchad.

Les associations signataires du présent communiqué condamnent avec fermeté :

- ✓ Les arrestations et détentions arbitraires des leaders Politiques de la GCAP ;
- ✓ La détention continue de **M. Assyongar Masra Succès** et **exigent leur remise en liberté sans condition.**

Ces arrestations et détentions arbitraires constituent des atteintes graves aux libertés d'expression et d'opinion ainsi qu'au principe démocratique et de l'Etat de Droit, garantis par la constitution du Tchad et les instruments juridiques internationaux librement signés et ratifiés par le Tchad.

Elles tiennent pour responsable le pouvoir de tout ce qui entamera l'intégrité physique et morale de tous les leaders politique actuellement en détention.

Elles s'indignent et sont révoltées par l'acharnement contre une femme tout simplement parce qu'elle est l'épouse d'un leader politique alors que le pouvoir clame haut et fort prôner l'Egalité Femme/Homme et lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles.

Par conséquent les signataires appellent :

- ✓ A la tenue dans de meilleures délais d'un véritable dialogue politique inclusif afin de jeter les bases d'une gouvernance juste et transparente du Tchad qui respectent les droits humains




dans un cadre démocratique et dans le respect de l'état de droit. Un tel dialogue doit être la priorité des partenaires au développement.

- ✓ Au respect intégral des droits de la femme, sujet de droit à part entière et non comme appendis de leur époux pouvant être arrêtée parce que leur conjoint est arrêté comme si la sanction pénale était collective

Les signataires réaffirment leur engagement à la paix, à la justice à la dignité humaine, aux valeurs démocratiques dans un Tchad apaisé où les droits de chaque citoyen sont respectés.

Fait à N'Djamena, le 29 avril 2026

Les signataires :

N°	Noms et prénoms	Organisations	Signatures
01	Me Jacqueline MOUDEINA	Présidente de la Coalition contre l'impunité (CCI)	
02	Mme Agnès ILDJIMA LOKIAM <i>Pour la Présidente, le Vice-président</i>	Présidente de l'Association Tchadienne pour la Promotion et la Défense des Droits de l'Homme (ATPDH)	 JELOURAOUIM KANTAR Zegere.
03	Me Kenneloum Delphine DJIRAÏBÉ	Avocate Principale du Public Interest Law Center (PILC)	
04	Mme Céline NARMADJI	Présidente de l'Association des Femmes pour le Développement et la Culture de la Paix au Tchad (AFDCPT)	